

TÉLÉCOPIE

Expéditeur : **Direction des Sécurités**

N° de téléphone : 03 20 30 50 29 ou 03 20 30 56 30 (heures ouvrables bureau planification) ou 03 20 30 59 59 (hors heures ouvrables / astreinte)

N° de télécopie : 03 20 30 59 97

Date : **23 juillet 2019**

Rédacteur: **Astreinte Direction des Sécurités**

Nombre de page(s) (1^{ère} page incluse) : 1

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles...

Références : Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France
Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

La Direction des Sécurités vous informe :

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE A L'OZONE (O3)

NIVEAU D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION (Seuil réglementaire fixé à 180 µg/m³ en moyenne horaire)

- Atteinte du niveau d'information et de recommandation sur :**

- L'ensemble du département à partir du mercredi 24 juillet 2019**

CONSIGNES SANITAIRES

Il est recommandé aux personnes sensibles : enfants, personnes âgées, asthmatiques, souffrant de pathologies cardio-vasculaires et/ou d'insuffisance respiratoire de prendre les précautions suivantes :

1. Éviter les activités physiques intenses et sportives.
2. Ne pas fumer, ni s'exposer à la fumée, ni utiliser de solvants ou de produits irritants afin de ne pas aggraver les effets de cette pollution.
3. Respecter le traitement médical en cours et consulter un médecin en cas de gêne respiratoire.

CONSIGNES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

L'utilisation des transports en commun et le covoiturage sont à privilégier.

Il est recommandé de diminuer la vitesse de son véhicule de 20 km/h sur les axes routiers et autoroutiers du secteur concerné. Cette mesure devient obligatoire en cas d'arrêt préfectoral.

Les émissions émanant des installations industrielles devront être réduites au strict minimum

ÉVOLUTION DE LA SITUATION

- Au vu des conditions météorologiques (ensoleillement important et chaleurs exceptionnelles) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, des dépassements devraient être observés dans la journée de jeudi.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr

- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**.